



1,2 Milliard de bénéfice en 6 mois. Qui va en Bénéficiaire ??

Actualité Générale Groupe PSA:

« **Record de rentabilité !** ». C'est le cri du cœur de Carlos Tavares le 27 juillet lors de la publication à la presse des résultats financiers des six premiers mois de l'année 2016.

Tous les grands directeurs avaient le sourire aux lèvres et se frottaient les mains. Et il y a de quoi ! Les bénéfices ont explosé : 1,2 milliard de bénéfice pour les 6 premiers mois de l'année. Autant que toute l'année 2015.

Les prévisions les plus optimistes des experts économiques ont été dépassées. Et l'année n'est pas finie...

Les caisses sont pleines, elles débordent même ! On sait d'ores et déjà que **les actionnaires seront grassement rétribués** et que les principaux directeurs, Tavares en tête vont pouvoir multiplier une nouvelle fois leur salaire.

Ce résultat n'est pas dû au hasard. Ce sont les sacrifices imposés à tous les salariés qui expliquent cette envolée des bénéfices :

- 17 000 emplois supprimés depuis le 1^{er} janvier 2013 pour une production qui est passée de 860 000 à 1 million de véhicules qui se traduit par une explosion des charges de travail et de la précarité.
- Des salaires bloqués depuis mars 2012
- Un NCS 1 qui a fait reculer nos droits, baisser ou supprimer de nombreuses primes.

Mais au lieu de suspendre les mesures du NCS 1, d'embaucher et d'augmenter les salaires, la direction a obtenu de tous les syndicats sauf de la CGT la signature d'un NCS 2 ! Le Fameux NEC, Nouvel Elan pour la Croissance « de QUI ?? »

La Philosophie du Groupe PSA c'est de nous imposer le vivre pour TRAVAILLER.

Alors que la normalité des choses est de travailler pour VIVRE.



Pour la CGT cet accord signé le 8 juillet 2016 est honteux et injustifié !

La signature de cet accord implique la poursuite du NCS 1 et son aggravation :

- Aggravation de la flexibilité avec un nouveau compteur (-12 jours/+ 8 jours)
- Mise en place de contrat à temps partiel pour les salariés de nuit (entre - 350 à - 400 €/mois).
- Des salaires au rabais.
- Disparition du volontariat pour les mobilités géographiques
- Un nouvel accord d'intéressement moins favorable, la prime n'étant plus calculée en fonction des bénéfices et versée pour moitié sous condition de présence.
- Blocage des évolutions suite à la mise en place de la mobilité professionnelle
- Promesse de 1000 embauches sur 3 ans pour tous les sites PSA, c'est-à-dire des miettes dans chaque site, chiffre insuffisant pour améliorer les conditions de travail dans les ateliers.

Pas étonnant, qu'à la signature du NEC, Manuel Valls et François Hollande aient applaudi en expliquant qu'il était pleinement dans la philosophie de la loi Travail.



Pour la CGT les salariés ont trop fait de sacrifices !

**Il est grand temps que ça s'arrête !
La CGT appelle les salariés à se mobiliser contre l'application de cet accord et donne rendez-vous le 15 septembre, dans la rue, contre la Loi Travail, pour les salaires, l'emploi, et les conditions de travail qui ne font que de se dégrader. C'est dans la rue que nous pouvons faire reculer les décideurs.**

Actualité Sochaux/Belchamp

La SUBROGATION, une belle invention pour aggraver des situations déjà dans la précarité. Nous avons toujours un vrai problème concernant les arrêts de travail. Il y a des retards importants sur les versements des indemnités aux salariés. Toucher des demis ou des quarts de salaire avec des réajustements de la sécu qui sont en décalages de 15 jours voire plus, ce n'est pas tolérable. Le plus déconcertant c'est que la direction dit que c'est dans la cour de la sécu, et la sécu dit l'inverse, tout est fait pour rendre chèvre les salariés. Voilà la réalité **d'un élan pour la croissance** qui n'est rien d'autre qu'un **véritable recul social**. C'est comme les Accidents de travail, si on veut réussir à atteindre le Zéro accident, il faut arrêter les tricheries de statistiques, ce n'est pas en omettant volontairement les Déclarations d'AT que nous allons progresser, bien au contraire. C'est en y mettant les moyens et la volonté, que nous pourrons peut-être y parvenir.



INFO/CE

Le Système 3 atelier DS5 c'est parti pour 9H40 de travail par jour pendant 1 mois. C'est un des premiers effets du NEC, cela ne fait que commencer, on ajuste les horaires de travail en fonction des besoins de la direction. La problématique de cette situation c'est que ce sont les salariés qui subissent en permanence une organisation complètement désorganisée. Si on veut résoudre ce problème cela passe obligatoirement par de l'embauche en CDI et une Organisation de travail réaliste.

Encart spécial NCS 2 Nuit aménagée

Compteur modulation à l'arrivée dans ce régime à temps partiel ;

- Pour les salariés dont le compteur est négatif compris entre -9 et -12 jours, celui-ci sera figé à -9 jours.
- Pour les salariés dont le compteur est positif entre 5 et 8 jours, paiement de 3 jours.

Majoration des heures complémentaires (versées mensuellement)

- De 0 à 10% d'heures, 10% de majoration
- Au-delà de 10%, d'heures 25 % de majoration

Le paiement de l'ICH, et l'indemnité transport se fera **mensuellement**, ainsi que les heures complémentaires individuelles et les heures réalisées dans le cadre de l'overtime.

Les primes, les majorations liées à l'horaire, ainsi que les primes de postes seront **lissées sur l'horaire moyen contractuel**, tout comme la rémunération des heures travaillées (y compris les heures complémentaires collectives).

La direction impose de nouveau aux salariés d'être ultra flexibles, les heures travaillées ne seront pas payées dans leur totalité puisque lissées sur toute la période de référence.